

## **DECISION N° 2023-21**

### **OBJET : Marché MP21D « Nettoyage et entretien des locaux du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi » – Avenant 1 de modification du prix**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-9 ;

**VU** le Code de la commande publique et notamment les articles L2194-1 et R2194-8 ;

**VU** la délégation de compétences du comité syndical accordée au Président, pour la durée de son mandat, par délibération en date du 15 mars 2022, aux fins de prendre toute décision, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures et services passés en procédure adaptée ;

**VU** le marché MP21D « Nettoyage et entretien des locaux du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi » conclu avec la société Intra-Net Propreté pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 reconductible tacitement trois fois, pour un coût annuel hors révisions de 7 938,24 euros HT assorti d'un coût de prestations unitaires d'un montant minimum annuel de 0 euro HT et d'un montant maximum annuel de 2 000 HT ;

**VU** le courrier du 15 décembre 2022 de la société Intra-Net Propreté exposant ses difficultés d'exécution financière, en ce que la conjoncture économique impacte ses activités, au regard notamment de la progression constante de l'inflation consécutive à la hausse des coûts énergétiques et en matière de carburant, conduisant à une augmentation des prix des fournisseurs produits et consommables, une augmentation des salaires et une augmentation des indices de révision ;

**CONSIDERANT** que la société Intra-Net Propreté propose en conséquence de modifier le prix du marché dans le cadre du respect des exigences de loyauté contractuelle entre les parties ;

**CONSIDERANT** ainsi la proposition d'avenant 1 caractérisant une modification de faible montant au sens de l'article R2194-8 du code de la commande publique ;

**Le Président du Syndicat intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi**

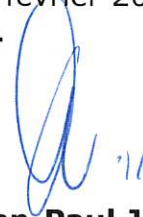
**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** De signer, avec la société Intra-Net Propreté, sise 4 rue Louis Blériot 78130 Les Mureaux Siret 752 789 131 00022, un avenant 1 au marché MP21D « Nettoyage et entretien des locaux du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi », ayant pour objet de modifier le coût annuel hors révision à hauteur de 9 142,80 euros HT à la date de reconduction du marché soit le 1<sup>er</sup> février 2023, caractérisant ainsi une évolution du coût initial hors révision de 9,09%.

Fait à Marly-le-Roi, le **22 MAI 2023**

Transmis en Préfecture et affiché le

**22 MAI 2023**



**Jean-Paul JAOUEN**

Président du Syndicat Intercommunal